



I-

14 novembre 2012 15:49 - Affaires générales
 - Analyses, tendances et nouvelles économiques
 - Nouvelles - Gouvernements provinciaux - Santé et bien-être

Près de 84 000 personnes en perte d'autonomie inquiètes du prochain budget provincial



Coalition des entreprises d'économie sociale en aide domestique; L'Aile rurale; Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec (Groupe CNW/FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES DE SERVICES À DOMICILE ET DE SANTÉ DU QUÉBEC)

Le ministre de la Santé et des Services sociaux et le ministre des Finances et de l'Économie doivent saisir l'ampleur des économies résultant des investissements en aide à domicile.

LÉVIS, QC, le 14 nov. 2012 /CNW Telbec/ - Ce sont 83 953 personnes en perte d'autonomie qui attendent impatiemment le prochain budget provincial. Depuis 2008, le réseau des entreprises d'économie sociale d'aide à domicile (EÉASAD) fait des représentations auprès du gouvernement provincial afin que ces 83 953 personnes en perte d'autonomie obtiennent l'aide financière nécessaire pour se procurer des services indispensables pour leur permettre de demeurer chez eux et de retarder leur placement dans un service d'hébergement. Le soutien à domicile de nos personnes en perte d'autonomie permet non seulement d'engendrer des économies substantielles, mais aussi permet à ces gens de vivre dans leur communauté.

La Coalition des entreprises d'économie sociale en aide domestique, l'Aile rurale des entreprises d'économie sociale et aide à domicile du Québec ainsi que la Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec (FCSDSQ) sont préoccupées par l'orientation que le gouvernement du Parti québécois entend prendre avec le budget provincial du 20 novembre prochain. Suite aux demandes répétées du secteur, le dernier budget provincial du gouvernement libéral, tout comme la politique *Vieillir et vivre ensemble* qu'il a adoptée, promettait des investissements de 5 millions de dollars par année pendant 3 ans dans le Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD). Rappelons que ce programme permet à la personne en perte d'autonomie d'obtenir une aide financière pour diminuer le coût horaire des services qu'elle doit assumer afin qu'elle puisse continuer à vivre chez elle. On constate que de plus en plus d'usagers ne disposent pas des ressources financières nécessaires pour assumer le coût des services, ce qui contribue à la détérioration de leur état de santé et de leur capacité à vivre chez eux, accélérant ainsi leur placement en ressource d'hébergement.

J. Benoit Caron, directeur général de la FCSDSQ, interpelle le ministre de la Santé et des Services sociaux et le ministre des Finances et de l'Économie : « Si le gouvernement souhaite réduire les dépenses de l'État, il doit investir de l'argent de façon à ce que les citoyens demeurent chez eux le plus longtemps possible et évitent ainsi de se retrouver en hébergement. Une telle situation s'avère être toujours plus coûteuse pour l'État et les contribuables québécois. » De son côté, Marie-Claude Gasse, présidente de la Coalition des entreprises d'économie sociale en aide domestique, souligne qu'il serait impensable que le prochain budget provincial n'inclue pas une augmentation de l'aide financière dans le PEFSAD afin d'assurer le soutien à domicile alors que ce même gouvernement ne cesse d'en répéter l'importance. De son côté, la porte-parole de l'Aile rurale, Héliène St-Laurent, considère inconcevable que les 83 953 usagers des EÉASAD qui utilisent le PEFSAD ne puissent avoir l'assurance qu'ils obtiendront une réponse à leur demande alors que le gouvernement précédent s'y était engagé.

Les représentants du ministère des Finances et de l'Économie ont déjà informé, hier, les regroupements représentant les EÉASAD que l'actuel gouvernement ne disposait pas des ressources financières nécessaires pour respecter les mesures financières annoncées dans la politique *Vieillir et vivre ensemble*. De l'avis de J. Benoit Caron, direction générale de la FCSDSQ, c'est à n'y rien comprendre : « Alors qu'on veut réduire les dépenses de l'État et favoriser une plus grande prise en charge des personnes en perte d'autonomie, il est insensé qu'on ne fasse pas les investissements pouvant générer rapidement des bénéfices pour tous. »

Mentionnons que le Chantier de l'économie sociale et que le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité appuient les demandes d'investissement formulées dans le cadre du PEFSAD qui auront pour conséquence de participer à une réduction des dépenses de l'État et à générer des économies substantielles à moyen et long terme pour le gouvernement du Québec.

PROFIL DE L'ORGANISATION

Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec

[Renseignements sur cet organisme](#)

COALITION DES ENTREPRISES D'ECONOMIE SOCIALE EN AIDE DOMESTIQUE

[Renseignements sur cet organisme](#)

L'AILE RURALE

[Renseignements sur cet organisme](#)

Rappelons qu'il y a, au Québec, 101 entreprises d'économie sociale en aide à domicile qui offrent plus de 5,6M d'heures de services à 83 953 personnes en perte d'autonomie par l'entremise de leurs 6 600 préposés d'aide à domicile.

Bas de vignette : "Coalition des entreprises d'économie sociale en aide domestique; L'Aile rurale; Fédération des coopératives de services à domiciles et de santé du Québec (Groupe CNW/FEDERATION DES COOPERATIVES DE SERVICES A DOMICILE ET DE SANTE DU QUEBEC)". Lien URL de l'image : http://photos.newswire.ca/images/download/20121114_C8185_PHOTO_FR_20683.jpg

SOURCE : FEDERATION DES COOPERATIVES DE SERVICES A DOMICILE ET DE SANTE DU QUEBEC

Renseignements :

J. Benoit Caron

La Fédération des coopératives de services à domiciles et de santé du Québec
418 717-8882

Marie-Claude Gasse

La Coalition des entreprises d'économie sociale en aide domestique
418 750-0085

Héliène St-Laurent

L'Aile rurale des entreprises d'économie sociale et aide à domicile du Québec
418 763-7163

URL raccourcie <http://cnw.ca/8HXm8>

Groupe CNW Liée 2012